

# Série Lettres et arts spécialité Arts

## Histoire de la musique

### Écrit

Les copies de la session 2018 témoignent d'une préparation très sérieuse à la spécialité musique et de connaissances globalement riches et diversifiées.

Le jury rappelle cependant, comme chaque année, qu'une bonne dissertation se compose toujours, d'un point de vue formel : 1. d'une introduction qui contient l'annonce indispensable du plan ; 2. de parties qui se conforment rigoureusement à ce plan ; 3. d'une conclusion. La qualité de la transition entre les parties est également un point auquel il convient de porter une attention particulière. De même, la précision des connaissances historiques, la diversité des références mobilisées (bibliographie, répertoires même hors du programme et du contexte historique) ainsi que la maîtrise du vocabulaire technique sont autant d'éléments fondamentaux d'appréciation. Les meilleures copies sont celles qui ont su se conformer à ces critères d'exigence formels, montrer une compréhension fine des enjeux du sujet sans tomber dans la caricature et relier leur discours sur la rhétorique de manière concrète à une partition.

Le sujet de la session 2018 invitait à élargir au champ social la réflexion sur la rhétorique musicale, en suggérant que la revendication de ses promoteurs à mettre en œuvre des principes issus des belles-lettres visait en partie à faire accéder la musique à un domaine culturel plus prestigieux. Cette affirmation induisait de nombreux mécanismes implicites que la dissertation devait expliciter et discuter :

1. Dans quelle mesure la rhétorique musicale est-elle une construction intellectuelle *a posteriori* ? Les traités qui en parlent vraiment se situent en effet à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant.
2. Josquin n'avait-il pas conscience que son style compositionnel pouvait être rapproché de la rhétorique littéraire ? Avait-il une stratégie de légitimation destinée à parler à ses mécènes, au-delà du beau son, de leur signification en relation au texte ?
3. Comment penser l'idée de « retard » de musique par rapport aux autres évolutions culturelles ?
4. Quelles adéquations peut-il y avoir entre l'évolution de la musique et les autres courants intellectuels, en l'occurrence le modèle de l'humanisme (y compris la rhétorique des belles lettres) et son application à la musique ? On touche là à la question de l'impossible Renaissance en musique (absence de modèle imitable concrètement, mélange confus de textes antiques et pression contemporaine du modèle de la « Renaissance », etc.).

### Oral

Le nombre de candidats ne permet pas d'établir un rapport significatif.